

ANNEXE TECHNIQUE
Certificat d'accréditation
N° 1-2-002 Rév : 04

L'entité juridique ci-dessous désignée :

Nom : FERTIAL Annaba
Adresse : Route des salines-BP 3088, Annaba 23000- ALGERIE

Satisfait aux exigences de la norme ISO/ IEC 17025 version 2017 et aux règles d'application d'ALGERAC pour les activités d'analyses physicochimiques des sols agricoles, pour son site et unité technique suivants :

SITE CONCERNE	Laboratoire agronomique FERTIAL Annaba Adresse : Route des salines-BP 3088, Annaba 23000-ALGERIE Contact : Mr.TAHRAOUI Sid Ahmed Tél : +213 770 969 944 E-mail : stahraoui@fetial-dz.com
----------------------	--

Unité technique concernée : Laboratoire agronomique

- Analyses physicochimiques des sols agricoles

L'accréditation suivant la norme ISO/IEC 17025 est la preuve que le laboratoire répond aux exigences techniques et aux exigences du système de management, nécessaires pour fournir les résultats techniquement valides (cf. communiqué conjoint ISO/ILAC de Avril 2017).

Date de prise d'effet : 29/12/2023
Date de fin de validité : 28/12/2027

Pour le Directeur Général et par délégation
Cheffe de Département des Laboratoires Essais

IZEBBOUDJEN REKIA

Cette annexe peut faire l'objet de modification, dans ce cas la nouvelle annexe annule remplace toute annexe précédemment émise.

Unité technique : Laboratoire agronomique

Sciences agronomiques / Science du sol Analyses physico-chimiques et description des sols					
Objet	Caractéristiques mesurées où Recherchées	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Type de portée	Essais sur site client
Terres	Pré traitement des échantillons de sol	Séchage, broyage et tamisage	ISO 11464 :2006	Fixe	Non
	Phosphore soluble dans L'hydrogénocarbonate de sodium	Extraction à l'hydrogénocarbonate de sodium et spectrométrie visible	ISO 11263 :1994	Fixe	Non
	Conductivité électrique spécifique à 25 °C	Electrométrie	ISO 11265 : 1994/Cor.1 :1996	Fixe	Non
	pH	Electrométrie	ISO 10390 :2021	Fixe	Non
	Azote total	Méthode Kjeldahl	ISO 11261 :1995	Fixe	Non

Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes reconnues décrites dans la portée d'accréditation en les respectant strictement.